

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
4 mois 2 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 1.50 4 — 7 — 14 —
Etranger » 3 — 8 — 14 — 28 —
Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 » la ligne
L'Etranger... 25 » ou
Reclames... 50 » son espace.

Nouvelles du jour

Attente des décisions américaines au sujet du blocus sous-marin.

M. de Bethmann-Hollweg a tenu tête pendant des mois à la cabale la plus violente, peut-être, qui eût jamais été faite contre un premier ministre. Nous avons relaté les principaux épisodes de la campagne menée contre le chancelier de l'empire allemand par ceux qui n'avaient pas pris leur parti des concessions faites à l'Amérique dans la question des torpillages et qui réclamaient à cor et à cri la guerre navale sans merci.

Le chancelier a donc conscience que l'Allemagne s'expose, par sa nouvelle décision, à de graves complications diplomatiques. Allons droit au fait et disons que l'Allemagne est résolue à affronter même une rupture avec les Etats-Unis, même une nouvelle déclaration de guerre venant de ce côté-là.

On sait à quel compromis avait abouti le différend germano-américain au sujet des torpillages.

Après la destruction du dernier paquebot coulé par les Allemands, le gouvernement de Washington avait notifié à Berlin qu'il romprait les relations avec le gouvernement impérial si celui-ci ne changeait pas ses méthodes de guerre navale contre les bateaux à voyageurs et les bateaux marchands.

L'Allemagne céda et annonça que ses sous-marins ne couleraient plus de bateaux sans avertissement et sans laisser aux passagers et aux équipages le temps de quitter le bord.

Mais, en faisant cette concession, Berlin posa une condition : les Etats-Unis devaient obtenir de l'Angleterre l'abolition du blocus de la population civile et, à cet effet, qu'elle répondit de façon satisfaisante aux deux notes américaines réclamant la liberté du trafic avec l'Allemagne, qui traitent dans les cartons du Foreign Office depuis décembre 1915.

Cette invite ne fut pas du goût de M. Wilson. Il fit savoir à Berlin que les Etats-Unis n'entendaient pas dispenser l'Allemagne de respecter leurs droits pour le motif qu'un autre belligérant en faisait fi. Les Etats-Unis ne pouvaient admettre qu'un des belligérants se considérât comme obligé simplement sous condition ; ils exigeaient de l'un et de l'autre le respect absolu de leur liberté maritime ; c'était leur affaire de prendre, à cet effet, les moyens qu'ils jugeraient bons ; nul de ceux avec qui ils avaient à traiter n'était en droit de mesurer ses obligations sur l'efficacité des négociations américaines avec l'autre partie.

Cette théorie est juste ; mais il reste à l'appliquer justement. L'Allemagne trouvait que M. Wilson, si impérieux à son égard, se montrait singulièrement patient à l'égard de l'Angleterre. Mais M. Wilson estimait évidemment qu'autre chose est la protection de vies humaines et autre chose la défense de simples intérêts mercantiles.

Les choses en étaient restées là jusqu'aux nouvelles déterminations que l'Allemagne vient de prendre. Elle révoque, en somme, les promesses faites aux Etats-Unis et si ceux-ci protestent, elle alléguera qu'ils n'ont pas rempli la condition qu'elle avait posée.

Que fera, cette fois, M. Wilson ? Lorsqu'il a lancé son appel aux belligérants, son secrétaire, M. Lansing, commentant la démarche présidentielle, a dit que « les Etats-Unis étaient au bord de la guerre » et qu'ils voulaient connaître les intentions des belligérants, afin de régler leur conduite dans l'avenir.

L'acte de l'Allemagne implique une sorte de défi aux Etats-Unis si on réitère la véritable sommation que ceux-ci avaient fait

entendre au sujet des torpillages. Mais M. Wilson ne verra-t-il l'affaire que sous cet aspect ou considérera-t-il aussi le prétexte fourni à l'Allemagne par le blocus anglais ? Nous le saurons sans doute sous peu.

En ce qui concerne les ménagements pris par l'Allemagne à l'égard du trafic des voyageurs entre l'Amérique et l'Europe, il faut observer qu'une exception analogue a déjà été proposée jadis par Berlin, mais que Washington avait refusé ce palliatif.

Pour expliquer sa conversion à la guerre sous-marine à outrance, le chancelier allemand a indiqué trois raisons : 1° le succès de la campagne paraîtrait plus assuré qu'il y a quelques mois, parce que les moyens d'action sont tout à fait au point ; 2° les Alliés souffrent déjà de la pénurie de céréales et de charbon ; 3° ils se débattaient déjà avec une crise des moyens de transports maritimes.

Ne faudrait-il pas ajouter une quatrième raison : la disette de vivres en Allemagne ? Le dictateur impérial des vivres, M. Batocki, vient d'annoncer que, si la récolte des céréales en 1916 a dépassé de 4 millions de tonnes la récolte précédente, la récolte des pommes de terre a été de 30 millions de tonnes inférieure à ce qu'elle aurait dû être ; d'où il suit que, en définitive, c'est comme s'il y avait eu déficit de 2 millions de tonnes dans le rendement des céréales. M. Batocki a fait entrevoir qu'on aurait peine à aller jusqu'à la prochaine récolte. Le spectre de la famine serait-il apparu, pour de bon, dans les conseils où a été décidée la guerre sous-marine sans merci ?

Les relations redeviennent normales entre la Grèce et les Alliés. Les ambassadeurs de Serbie, Belgique et Roumanie sont rentrés à Athènes dans leur résidence. Ceux d'Angleterre, de France et de Russie demeurent encore provisoirement dans les environs d'Athènes, tout en se rendant, chaque jour, à la capitale.

Les derniers marins grecs dont l'Entente avait demandé l'éloignement ont quitté Athènes.

Toutefois, il reste encore des difficultés à résoudre au sujet du désarmement des réservistes. Le ministre d'Angleterre, M. Elliot, prétend que les réservistes ont encore cinquante mille fusils, qu'ils doivent remettre.

Le blocus se fait toujours plus sentir. Le ministre Elliot a déclaré que les Alliés pourvoient prochainement au ravitaillement de la population, mais sans lever le blocus, qui s'est révélé un moyen très efficace de réduire le gouvernement grec.

L'article du général Marazzi, que nous avons dernièrement résumé, fait parler de lui en Italie. L'agence Stefani a été chargée de déclarer que cet article n'a pas été inspiré par le haut commandement italien.

Nouvelles diverses

Les Etats-Unis ont décidé de reconnaître M. Carranza comme chef du gouvernement du Mexique.

Le président Wilson a opposé son veto à la loi américaine interdisant l'arrivée d'immigrants illettrés.

Deux notables ottomans, Djavid bey et Nouri bey sont en Suisse, pour rechercher, dit-on, un rapprochement avec l'Entente.

Nécrologie

Le peintre Schoenleber

On mande de Carlsruhe que le professeur Gustavo Schoenleber, peintre paysagiste, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Carlsruhe, est décédé, à l'âge de 66 ans.

Les mesures du Conseil fédéral

La Suisse aura du pain pour toute l'année
Berne, 2 février.

Communication de la Chancellerie fédérale : Le Conseil fédéral a pris plusieurs décisions au sujet des denrées alimentaires.

Un premier arrêté interdit de livrer du pain le jour où il a été boulangé ; il a pour but de réduire la consommation du pain.

Un deuxième arrêté interdit tout usage de farine panifiable pour d'autres buts que la préparation d'aliments destinés à l'homme. Sont notamment interdits : l'affouragement des animaux domestiques et la fabrication de denrées fourragères au moyen de farine panifiable. Pour faire le commerce de la farine panifiable, il est nécessaire d'avoir une autorisation du commissariat central des guerres. Celui-ci exerce une surveillance rigoureuse sur les personnes qui obtiennent cette autorisation.

Un troisième arrêté, dans le but d'assurer une répartition uniforme entre les consommateurs et de faciliter l'exécution des mesures propres à limiter la consommation, autorise le Département militaire à livrer aux autorités cantonales exclusivement les denrées alimentaires dont l'importation est monopolisée. Les livraisons seront effectuées par contingents mensuels. Elles dépendront de l'importance des importations et des réserves. Les autorités cantonales sont tenues de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'approvisionnement uniforme de la population entière. Leurs mesures doivent être approuvées par le Conseil fédéral. Cet arrêté du Conseil fédéral sera immédiatement appliqué par le Département militaire aux livraisons de sucre et de riz. Pour les autres sortes de denrées alimentaires, son application demeure réservée.

Des peines sont édictées contre ceux qui achètent plus de denrées alimentaires que ne exigent leurs besoins nominaux ou qui en font de grandes provisions. Est également punissable le vendeur qui, sciemment, favorise une telle accumulation. Les gouvernements cantonaux sont tenus de surveiller la vente des denrées, de contrôler les quantités livrées et d'édicter des prescriptions propres à prévenir les approvisionnements exagérés. Cet arrêté vise à combattre la pratique regrettable de ceux qui, au détriment de l'approvisionnement des autres, amassent de grandes quantités de marchandises, lesquelles souvent se gâtent ou perdent de leur qualité.

Il faut faire remarquer, à cette occasion, que, vu la situation actuelle et les entraves mises à l'importation par les mesures des belligérants, c'est un devoir patriotique d'user de la plus grande économie dans la consommation des denrées alimentaires. Il n'existe d'ailleurs aucun motif de s'inquiéter sérieusement. Quelques-unes des denrées alimentaires les plus importantes, telles que le blé, le riz, le sucre, sont importées par la Confédération, qui prélève sur ses approvisionnements, au fur et à mesure des besoins, les quantités nécessaires. D'un autre côté, la viande, le lait et les produits laitiers du pays suffisent aux besoins.

On nous écrit de Berne :

Les mesures annoncées par le Conseil fédéral, pour prévenir les conséquences fâcheuses de la guerre sous-marine à outrance, seront, si l'on nous permet cette expression, une surprise plutôt agréable pour le public. A Berne, on s'attendait à des mesures beaucoup plus dures et, notamment, à l'introduction des cartes de pain, de sucre, de riz, de viande, etc. Rien de tout cela n'est arrivé, et ce fut le meilleur préventif contre la panique, bien que, dans la ville fédérale, les ménagères un peu nerveuses eussent commencé dès jeudi à compléter leurs provisions.

Le Conseil fédéral avait prévu le cas, et l'une des ordonnances nouvelles est dirigée spécialement contre les accapareurs et les accapareuses en pain, qui préparent, au galeto ou à la cave, des réserves de marchandises. Dès maintenant, ces égoïstes peuvent s'attendre à la visite d'un contrôleur.

L'interdiction de la vente du pain frais constitue un désagrément supportable, sans compter qu'elle aura pour conséquence la diminution de la consommation du pain. Les petits pains et tous les produits analogues sont également frappés par la susdite prescription ; seuls, les gâteaux en sont exclus. Dans toutes les boulangeries et confiseries, hôtels et établissements publics compris, il est interdit de travailler à la fabrication de produits de boulangerie de onze heures du soir à sept heures du matin ; l'interdiction comprend donc la nuit du samedi au dimanche. Par contre, les boulangeries sont, en principe, autorisées à travailler les dimanches et jours fériés, pour subvenir aux besoins en pain du jour suivant. Les produits boulangés ne peuvent être exposés en magasin le jour de la fabrication. Quant à l'arrêté concernant la répartition des denrées monopolisées (sucre et riz) par les

cantons exclusivement, il apporte une solution réclamée depuis longtemps. Les organisations commerciales et, notamment, le commerce de détail, doivent être utilisés par les autorités cantonales, qui sont autorisées à réduire la quantité des marchandises à livrer aux consommateurs, en tenant compte du contingent disponible.

Pour l'application du mode nouveau de répartition, les réserves de sucre et de riz se trouvant entre les mains des maisons de commerce ou des sociétés, sont séquestrées ; le commissariat central des guerres devra être mis au courant de ces réserves. Il livrera le sucre et le riz suivant les demandes des autorités cantonales, contre paiement comptant, par wagons complets, aux prix maxima, et franco en gare.

La réglementation des achats au détail au moyen de cartes est laissée au libre choix des autorités cantonales, qui ne pourront, toutefois, appliquer une mesure de ce genre qu'au canton tout entier.

Disons, pour corroborer les déclarations tranquillisantes du communiqué officiel, que les réserves en blé et la production indigène de l'année 1917 suffisent à l'alimentation du pays en pain jusque vers la fin de 1917.

Chronique neuchâteloise

Le cas du major Turin
Le concert de la Société chorale

Neuchâtel, 2 février.

Notre canton et surtout la presse neuchâteloise se sont fort émus d'une incorrection militaire, dont vient de pâtir M. le major Turin. Cet officier, qui commandait le bataillon 126 de Landwehr, est un de ces chefs « bon papa », comme on les aime chez nous. Plein d'attention pour ses hommes, il ne laissait pas toutefois d'être très strict pour la discipline. Président de la Société neuchâteloise des officiers, il marquait aux choses militaires une véritable passion. On prête à son patriotisme quelques miracles. Par exemple, il aurait ramené sur la voie des idées saines et de la pratique du devoir bon nombre d'égarés qui n'avaient jamais pensé par eux-mêmes. On assure encore que, pendant toute sa carrière de soldat, il n'a pas mérité une seule punition et n'a point daigné goûter une seule fois au repos de l'infirmerie. Voilà bien des bons points en faveur d'un homme.

Mais cet ensemble de qualités, qui ennoblaient les civils et les guerriers amis des doux traitements, n'est sans doute pas suffisant aux yeux de notre état-major. Je tiens M. Turin pour un excellent chef à tous les points de vue. Seulement, pas plus que d'autres qui le défendent à outrance, je ne suis capable de le juger à l'œuvre, sur le terrain. Mon estime n'est donc pas fondée en raison. C'est, ou plutôt c'est la mésestime du général, auteur de la mise à pied, l'est, certes, davantage. Car le général, et les officiers qui descendent hiérarchiquement de lui jusqu'au major Turin, doivent avoir la preuve qu'il manque à celui-ci quelque chose, un je ne sais quoi fort important. Et cela ne fut-il pas, il faudrait alors se demander si la fonction de commissaire des guerres du canton de Neuchâtel, que remplit le disgracié, est compatible avec celle de commandant d'unité. Si c'est là que gît le vrai motif, M. Turin n'aurait plus lieu de sentir l'humiliation.

Il reste encore à noter combien la procédure suivie dans cette affaire fut peu correcte. Un beau jour, M. Turin reçut une lettre portant l'adresse suivante : « M. le major Turin, ancien commandant du bataillon 126. » Cette lettre était signée d'un capitaine, qui priait son supérieur de lui remettre les archives du bataillon dont il venait d'être nommé chef. Aucune explication. On conçoit le chagrin que dut ressentir le destinataire, homme loyal et de la plus cordiale urbanité. Si les officiers suisses ne sont plus polis même entre eux, on se demande ce que deviendront leurs manières vis-à-vis des simples soldats.

La colère inspirée par la mesure de Berne fut très violente dans certains milieux. Une assemblée de protestation eût été réunie vendredi soir, quand le major Turin pria le public de ne point manifester sur son nom. Il est soldat avant tout et s'incline devant la décision de ses supérieurs. Chaque personne réfléchie attendait de lui ce geste, qui est un exemple. Le major très aimé des Neuchâtelois n'a pas voulu monter sur le piédestal des martyrs à bon compte. Et son prestige en est augmenté. Quant à mes concitoyens, je leur conseille de modérer leurs clamours fulminatoires. Car, décidément, ils ne peuvent rien dans cette affaire.

La Société chorale a donné, dimanche, son 78<sup>me</sup> concert. Les auditeurs y vinrent de dix lieues à la ronde, et je crois bien avoir constaté la présence de quelques Fribourgeois. C'est un signe que notre vieille et chère confrérie de chanteurs jouit d'une réputation étendue et méritée. Elle avait entrepris l'étude de Saül, de Hændel, et M. Benner, son général directeur, dirigea l'exécution de cette œuvre monumentale et passionnée avec une fermeté, une intelligence

admirables. Pour son prochain concert, la Société chorale prépare un Stabat Mater, d'As-torga, œuvre que celui-ci fit exécuter à Londres, au XVIII<sup>me</sup> siècle. B. J.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL
Journee du 1<sup>er</sup> février

Communiqué français du 2 février, à 3 h. de l'après-midi :

En Lorraine, une attaque ennemie, dirigée hier soir sur nos tranchées au sud de Lintréy, a échoué sous nos feux.

Vives actions d'artillerie dans les secteurs de Louvemont et de Metzeral.

Communiqué allemand du 2 février :

Groupe du kronprinz Rupprecht : Entre Armentières et Arras, de nombreuses poussées de forts détachements anglais de reconnaissance ont échoué.

Des deux côtés de l'Ancre et de la Somme a régné un vil combat d'artillerie.

Dans la matinée et dans la soirée, intense activité de nos explorateurs qui, au sud-ouest de Miraumont et au nord-est de Le Sars, ont ramené un officier et douze hommes des tranchées ennemies.

Sur le chemin de Guendecourt à Beaulencourt, les Anglais, après un fort feu, ont pénétré dans notre position sur une largeur d'une compagnie. La position a été nettoyée dans une contre-attaque. Un certain nombre de prisonniers sont restés entre nos mains.

Groupe du kronprinz : Sur la hauteur de Combes et dans le bois d'Alilly, des troupes d'attaque sont revenues des lignes françaises bouleversées avec vingt prisonniers.

Dans les Vosges, nos éclaireurs ont ramené six Français d'une entreprise.

Sur la partie septentrionale du front ouest, les aviateurs ont été très actifs. Nos escadrilles ont fait de précieuses constatations dans la partie anglaise de France. Les adversaires ont perdu sept avions dans des combats aériens.

Journee du 2 février

Communiqué français d'hier vendredi, 3 février, à 11 h. du soir :

En Belgique, un coup de main ennemi sur un de nos petits postes dans le secteur de Saint-Georges, a échoué sous nos feux.

Dans la région de Saint-Mihel, notre artillerie a exécuté des tirs de destruction sur les organisations allemandes dans la forêt d'Apremont.

Journee calme partout ailleurs.

Transports de troupes en Franch-Comté

Le Locle, 2 février.

Depuis deux jours, le trafic des marchandises est arrêté au Col-des-Roches, et quantité de wagons à destination de la France restent en souffrance. Tout le matériel et le personnel du P.-L.-M. est retenu pour l'intérieur du pays, où de grands transports de troupes ont lieu, notamment sur la ligne de Besançon.

La mobilisation des civils en France

Paris, 2 février.

Le gouvernement étudie actuellement un projet de mobilisation de tous les éléments civils susceptibles de contribuer à la défense nationale et au développement économique du pays. Le projet viserait éventuellement tous les Français valides de 16 à 60 ans, se trouvant dans des conditions dont les détails restent à examiner.

La levée de la classe 1899 en Italie

Un décret du régent du royaume ordonne la levée de la classe née en 1899.

DE LA BALTIQUE A LA MER NOIRE

Berlin, 2 février.

Front oriental. — Par un gel rigoureux et des chutes de neige, aucun événement spécial.

Pétrograd, 2 février.

Après un intense feu d'artillerie sur nos tranchées à 20 verstes au sud-ouest de Brézany (Galicie), de fortes parties allemandes ont fait une incursion dans nos tranchées de première ligne. Malgré une contre-attaque de la réserve appuyée par l'artillerie allemande, ils furent rejetés dans leurs tranchées.

Il y a une année

3 février 1916

Les Autrichiens s'avancent en Albanie jusqu'à la rivière Isni et occupent Croja.

La Bulgarie prend des mesures militaires à la frontière roumaine.

Atterrissage au Tessin d'un avion italien conduit par le déserteur Barbati. L'avion est rendu à l'Italie.

4 février 1916

Les journaux russes déclarent que le roi de Monténégro avait prévenu le tsar, le roi d'Angleterre et le président de la République française de l'impos-

sibilité pour lui de continuer la lutte et de son intention de faire la paix.

La guerre navale

Les mesures de l'Espagne
Madrid, 2 février.
A la Chambre, M. Romanones dit que la note allemande indique pour l'Espagne une heure grave.

La navigation hollandaise

La Haye, 2 février.
Une conférence a eu lieu hier, entre le gouvernement hollandais et les armateurs, pour discuter la possibilité de continuer le commerce avec les neutres et principalement avec les Indes.

Paroles de sir Edouard Carson

Londres, 2 février.
Sir Edouard Carson, premier lord de l'Amirauté, a déclaré qu'il ne faut pas se faire d'illusion sur les dangers de la campagne des sous-marins.

La surexcitation en Amérique

New-York, 2 février.
Les journaux américains, notamment l'officieux World, considèrent que la seule réponse à faire à l'Allemagne est de remettre les passeports à l'ambassadeur allemand Bernstorff, sans attendre que cette mesure soit imposée par des menaces préméditées.

Dans le Daily Mail, M. Taft déclare que l'initiative de l'Allemagne dépassant de beaucoup ses droits de blocus, il en résultera une crise dangereuse pour les relations germano-américaines.

Pour M. Roosevelt, si M. Wilson entend réellement dire ce qu'il dit au sujet de la liberté des mers, il protégera les non-combattants contre cet assassinat et agira immédiatement contre l'Allemagne.

Le professeur Baldwin dit :
« La note est une véritable provocation pour les pays neutres. Le devoir de l'Amérique est de rompre immédiatement toutes les relations diplomatiques avec le pays déshonorant les engagements pris au lendemain de l'affaire du Sussex. »

Craintes allemandes au sujet des Etats-Unis

Francfort, 2 février.
La Gazette de Francfort écrit :
« Ce n'est un mystère pour personne que l'attitude des Etats-Unis aura la plus grande influence sur le cours des événements. C'est le chancelier de l'empire qui, avec les deux principaux conseillers, les secrétaires d'Etat Hoffrich et Zimmermann, assume toute la responsabilité de ce qui adviendra de ce côté. Pour les effets européens de la guerre sous-marine, la responsabilité incombe aux spécialistes de l'armée et de la marine; mais le côté politique de la décision est d'un autre ressort. Tout risque d'insuccès de l'entreprise doit être exclu, comme aussi toute éventualité de retour en arrière, quelle que puisse être l'attitude des Etats-Unis. On doit donc admettre que le chancelier de l'empire est assuré que l'Allemagne est en état de soutenir l'assaut de l'ennemi, pour le cas où l'Amérique se joindrait à nos ennemis. Nous le regretterions profondément et nous espérons que les Etats-Unis comprendront la nécessité où nous nous trouvons. »

Les torpillages

Berlin, 2 février.
(Wolff.) — 21 navires, jaugeant approximativement 30,000 tonnes brutes, ont été coulés par des sous-marins revenus ces jours derniers. Parmi les cargaisons des navires coulés, se trouvaient, entre autres, 5500 tonnes de charbon, 5000 tonnes de minerai, ainsi que du phosphate et du bois pour galeries de mines.

Madrid, 2 février.

Le vapeur espagnol Algorita a été torpillé. Il transportait des oranges et du minerai. Douze survivants ont été débarqués par un vapeur italien.

Londres, 2 février.

Les vapeurs anglais Raens et Bourne et le vapeur norvégien Hekla ont été coulés.

PRÉVISIONS D'ASTRONOMES

Nous souffrons horriblement du froid, mais un été chaud nous récompensera.
Le directeur de l'Observatoire de Bourges, l'abbé Moraux, affirme que le cycle solaire ramène tous les 34 ou 35 ans les mêmes effets. Il lui paraît donc logique de compter, pendant 16 ou 17 ans, sur une période humide, pluvieuse, à température fraîche; puis, dans la période suivante, sur une diminution des pluies, sur une suite d'étés très chauds et d'hivers très froids.

La dernière période de 18 ans a commencé peu après 1900; il est vraisemblable qu'elle se termine et que nous allons avoir 17 années de chaud et de froid : beaux étés, hivers durs. Distinction qui n'est

naturellement pas mathématique et coupée au ciseau, mais qui aura des chances d'être constatée quand on fera des moyennes générales s'étendant sur deux ou trois ans d'observations.

Echos de partout

GIOLITTI, DANGER NATIONAL

La présence de Giolitti à Rome trouble le sommeil de tous les interventionnistes italiens. Ils dénoncent le grave danger que court la patrie. Le Momento de Turin se moque avec beaucoup d'humour de leurs inquiétudes ridicules. « Giolitti est à Rome, écrit-il; mauvais signe. Un homme qui a été condamné par des journaux sérieux et autorisés comme la Gazzetta del Popolo, le Popolo d'Italia, le Corriere et l'Idée Nazionale, ne doit pas démentir rester en ce monde; s'il a de la pudeur, il doit disparaître. Afin de prévenir la sentence de Néron, Pétrone, l'arbitre des élégances, s'ouvrit la veine; Giolitti aurait dû imiter son exemple pour se soustraire aux colères des nouveaux Nérons en habit de charlatan, de sénateur ou d'homme politique manqué. On le lui a dit, on le lui a fait comprendre. Mais le député de Dronero a la tête dure et il ne s'en va pas. Mauvais signe : il n'a pas abandonné l'idée de vendre l'Italie pour une poignée d'argent. A Cavour, il compte; à Cuneo, il compte; à Turin, il compte. Maintenant le voilà à Rome : le complot s'achève! Et les hommes d'Etat ne s'en aperçoivent pas, ne comprennent pas le grave danger qui menace l'Italie à présent que le nouveau Zigorar est dans la capitale. Et pourtant il n'y a pas d'illusion à se faire; en doute serait folie; depuis 13 heures 40 de mercredi, c'est-à-dire depuis que le pied du traître a foulé le sol de Rome, un grave danger plane sur l'Italie; on en a la sensation vague et pourtant certaine, comme les chats qui, dit-on, pressentent les tremblements de terre... Giolitti est à Rome et l'armée ne court pas l'écraser, mais reste là-bas, en face de l'ennemi!... Il est à Rome et il a été de la gare à sa maison à pied. A pied, pensez-y bien! La Stefani a tout de suite relevé la chose; avec lui il faut tenir compte de tout. S'il est allé à pied, c'est qu'il sentait le besoin de se dégourdir les jambes ou que Guillaume le lui avait imposé; c'est un dilemme qui fait pleurer tout bon Italien.

« Heureusement que les interventionnistes veillent; ils ne sont pas allés au front précisément pour élever l'horrible conjuration; depuis une année, ils attendaient cette heure, anxieusement. Et maintenant ils sont prêts; ils sont prêts à tout, même... à exalter Giolitti si le pouvoir devait retourner dans ses mains et s'il y avait quelque espoir de faire fortune avec lui. »

MOT DE LA FIN

On enterrait l'autre jour, à Paris, M. Baudouin, premier président de la Cour de cassation. Dans le cortège, deux magistrats parlaient des vides que la guerre créait dans leurs rangs. Et, des morts, ils en étaient arrivés aux vivants. Finalement, ils parlèrent d'eux-mêmes. — Moi, dit l'un, je sens vraiment que je faiblis. — Vraiment? — Oui; depuis les hostilités, j'ai de temps à autre des insomnies d'audience.

CANTONS

VAUD

Vingt-cinquième anniversaire de la Lémania. — La Lémania, société universitaire des Etudiants suisses à Lausanne, a célébré dernièrement le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, les sections suisses avaient été invitées à participer à cette manifestation et Lausanne a vu pendant deux jours ses rues égayées par des casquettes de toutes couleurs : rouge, grenat, orange, etc.

Les comités des sections Burgundia, Kybourger, Turicia, Sarinia, Sabovia, Alemannia, Lepontia et Rauracia prirent part à cette manifestation.

Au commerce, M. Chavao, recteur de l'Université de Lausanne, fit une magnifique allocution; M. le major Schmidt porta un toast vibrant à la patrie, et M. von der Weid, chef du bureau du contentieux du 1er arrondissement des C. F. F., chargé du discours au chef de l'Eglise, le Pape, s'acquitta très bien de sa mission.

Les Vieux Lémانيين participèrent nombreux à cette petite fête essentiellement lémannienne, et, parmi eux, M. Schulerger, dentiste, qui s'est toujours beaucoup dévoué pour la Lémania.

Une messe, avec Te Deum et allocution de M. le chanoine Weinstoffer, fut dite, à laquelle participèrent les amis de la Lémania.

Le « Frùhschoppen » de 11 h. 1/2 réunit au « stamim » un nombre inaccoutumé de membres et jamais la « stammisch » ne fut si garnie et n'entendit de si vibrants accords.

Le banquet fut des mieux réussis. La participation fut de 105 personnes. Pendant le banquet, M. le juge fédéral Schmid, un des doyens des Etudiants suisses, prononça des paroles très senties à l'adresse de la Lémania.

LA VIE ECONOMIQUE

On manquera de pommes de terre pour les semailles

La conférence des chefs de Départements cantonaux de l'agriculture a pris connaissance des résultats de l'inventaire des pommes de terre et du calcul des surfaces de culture pour les pommes de terre au printemps 1917. Cette surface est évaluée à 60,263 hectares en chiffres ronds, pour laquelle on a, en moyenne, par hectare, pas même deux mille kilog. de pommes de terre à semer. Cette situation impose une grande économie et on sera peut-être obligé de se servir, pour les semailles, des pommes de terre réservées à la consommation.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Ordonnance

sur la sauvegarde des secrets militaires

Le Conseil fédéral a pris l'arrêté suivant : Article premier. — 1. Celui qui, pour les faire connaître ou les rendre accessibles à un tiers ou au public, aura espionné des faits, des dispositions ou des objets qu'il importe de tenir secrets dans l'intérêt de la défense nationale, celui qui, intentionnellement, aura fait connaître ou rendu accessibles à un tiers ou au public des faits, des dispositions ou des objets qu'il importe de tenir secrets dans l'intérêt de la défense nationale, celui qui, intentionnellement, aura sans droit pris possession ou fait un dessin ou une reproduction d'objets qu'il importe de tenir secrets dans l'intérêt de la défense nationale, sera puni de l'emprisonnement jusqu'à trois ans ou de l'amende jusqu'à dix mille francs; les deux peines pourront être cumulées.

2. La peine sera la réclusion d'un à quinze ans, si le délinquant a su que son acte était de nature à nuire aux intérêts du pays ou à les mettre en péril.

3. La peine sera l'emprisonnement jusqu'à six mois ou l'amende jusqu'à cinq mille francs, si le délinquant a agi par négligence; les deux peines pourront être cumulées.

Art. 2. — Seront considérés comme objets qu'il importe de tenir secrets dans l'intérêt de la défense nationale les ouvrages suisses de fortification et les autres installations militaires servant à la défense du pays.

L'exposition en public, la vente et la mise en circulation de reproductions, par l'impression ou de quelque autre façon, de ces objets, seront punissables en conformité de l'article premier, sans égard à l'époque où ces reproductions auront été faites.

Évacué, internés et grands blessés

En janvier, 27 trains d'évacués ont traversé la Suisse; ils ont comoré 12,810 personnes.

Judi, 65 internés français, gravement malades, ont quitté la Suisse pour rentrer dans leur pays. Un nouveau convoi a dû partir hier.

L'échange des grands blessés autrichiens et serbes va commencer. Un train de soldats autrichiens arrivera de Lyon et un train de soldats serbes, de Fédikérah.

L'espionnage

Sur un ordre venu de Berne, le commissaire de police Vibert a procédé jeudi soir, à Genève, à l'arrestation de la jeune Z., inculpée d'espionnage au profit de la France. Une perquisition opérée au domicile de l'inculpée aurait fait saisir plusieurs lettres compromettantes.

Un Jésuite valaisan victime de la guerre

On annonce la mort, à la suite de blessures reçues en accomplissant sa mission d'ambassadeur, d'un Jésuite valaisan, le Père Rupert Mayer. Le Père Rupert était ambassadeur de division dans les troupes allemandes. Il avait été décoré de la croix de guerre de 1re et de 2me classe, en récompense de son dévouement.

FRIBOURG

Condamnation de Rochette

Le financier français Rochette a été condamné, hier, vendredi, à deux mois de prison, par le conseil de guerre de Rennes. Il était inculpé d'insoumission en temps de guerre.

Marché de Fribourg

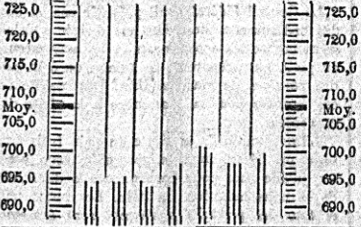
Prix du marché du samedi 3 février : Œufs, 2 pour 50 centimes. Pommes de terre, les 5 litres, 85 cent. Choux, la pièce, 20-40 cent. Choux-fleurs, la pièce, 40-80 cent. Carottes, les 2 litres, 40-50 cent. Poireau, la botte, 10-15 cent. Oignons, le paquet, 20-35 cent. Raves, le paquet, 20-30 cent. Salsifis (Scorsonnères), la botte, 45-50 cent. Choucroute, l'assiette, 20-30 cent. Carottes rouges, l'assiette, 20-30 cent. Rutabaga, la pièce, 10-30 cent. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 50-70 cent. Pommes, les 5 litres, 80 cent. à 1 fr. 20. Poires, les 2 litres, 60-80 cent. Citrons, la pièce, 5 cent. Oranges, 2 pour 15 cent. Mandarines, la pièce, 5 cent. Noix, le litre, 40 cent. Châtaignes, le litre, 60-80 centimes.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

de Fribourg

Technique de Fribourg

BAROMETRE



TEMPERATURE

dans la Suisse occidentale

Zurich 3 février, midi.

Brumeux dans la plaine. Le temps froid persiste.

STIMULANT

Authent. au Vin et Quinquina.

FRIBOURG

Association populaire catholique

La section de Fribourg de l'Association populaire catholique suisse a tenu son assemblée générale, dimanche soir, 28 janvier, sous la présidence de M. Honoré Vonderweid, dans la grande salle de la Banque de l'Etat. Elle se trouvait réunie depuis le 21 mars 1915.

Pour donner un attrait nouveau à cette séance, le comité local avait décidé d'y faire parrainer nos sociétés paroissiales de jeunes gens et d'y accorder, dans les discussions et les décisions, une plus large part aux œuvres qui les concernent. Ces jeunes entreraient ainsi en contact avec les anciens et s'initieraient peu à peu à la vie et aux travaux de l'Association, tout en apportant à l'assemblée leur entraînement et leur gaieté.

Aussi, dès 8 h. du soir, le local fut-il entièrement occupé par les nombreux délégués des sections, une bonne partie du Geseünerverein et une trentaine de membres du Volksverein, au moins deux cents personnes.

La séance fut ouverte par la prière récitée par Mgr Esseiva, Révérendissime Prévôt. M. le chanoine Brasey occupait le poste de secrétaire.

MM. les révérends curés Couss, Schonenberger et Morel étaient au milieu de leurs paroissiens pour affirmer tout l'intérêt qu'ils portent et manifester tout le dévouement personnel qu'ils accordent aux œuvres de jeunesse en particulier.

M. Vonderweid, président, donna lecture de son rapport.

Les groupements de jeunes gens sont toujours l'œuvre principale de la section; ils devraient être mieux soutenus. La préservation et la formation de la jeunesse sont l'œuvre capitale.

Le président a émis le vœu que les membres du Volksverein prennent personnellement part aux séances des sections de jeunes gens, pour les rendre plus attrayantes.

Il faut de toute manière venir en aide aux directeurs, dont la tâche est lourde, monotone et qui souvent sont trop laissés à leurs propres forces et tentés de se décourager.

Sans revenir en détail sur l'importante manifestation de la bénédiction du nouveau drapeau, M. le président rappelle cet heureux événement et surtout la retraite et l'imposante communion générale qui l'ont précédée; une nouvelle retraite est envisagée pour le carême prochain.

Durant cette période bisannuelle, le comité de charité, en de nombreuses séances, a étudié le régime de l'assistance dans le canton de Fribourg. Le président remercie particulièrement les membres de cette commission, et parmi eux M. Léon Genoud et M. le Dr Pierre Aebly, qui en ont été l'âme.

La section a déjà versé la plus grande partie de son don de 500 fr. pour l'achat du bienheureux Nicolas de Flue à la chapelle du Sacré-Cœur de Posieux. Mais, s'il est louable d'élever un monument, c'est surtout dans les œuvres que Jésus-Christ doit régner. Le président rappelle l'exemple du B. Nicolas de Flue, citoyen, père de famille et magistrat modeste. Une conférence sur cet homme de Dieu sera donnée cet hiver, par M. l'abbé Ducrest, bibliothécaire; elle sera une préparation au pèlerinage cantonal de cet été au tombeau du Bienheureux.

Malgré les difficultés de l'époque et de multiples décès, le chiffre des associés est de 315. Au premier rang des morts, M. Vonderweid a cité Mgr André Bovet, qui avait personnellement aidé à créer les sociétés de jeunes gens et la diffusion de l'Association catholique.

M. Béat Gollaud donne lecture des comptes de la section. M. Corpataux communique ceux de l'immeuble de l'Epée; la situation financière est satisfaisante. On procède aux nominations prévues par les statuts.

On passe ensuite aux rapports des sections paroissiales de jeunes gens. M. Zurkinden raconte l'activité de celle de Saint-Maurice; elle est la plus ancienne et, quoique la moins fortunée, la Mauritia est la mieux et la plus sûrement installée dans la belle et spacieuse Maison ouvrière de l'Auge, fondée grâce à la généreuse initiative du curé de la paroisse de ce temps, Mgr Esseiva, et toujours entourée de soins assidus par ses dévoués successeurs, MM. Brasey et Schonenberger.

M. Nuoffer parle de celle de Saint-Jean qui, elle aussi, a l'immense avantage d'être définitivement établie dans l'immeuble de l'Epée, acheté par le Volksverein, et dont l'aménagement s'améliore chaque année. Il affirme toute la profonde reconnaissance que la Société doit à M. le chanoine Bossens, qui l'a organisée et, durant une dizaine d'années, lui a prodigué les soins d'un pasteur diligent. Il assure M. le chanoine Morel, nouveau curé, et son cher auxiliaire, de l'affection de tous les membres et de leur sincère désir de toujours mieux travailler à la prospérité de leur Société.

M. F. Bossy parle de la fondation de la section de Saint-Pierre en 1915, de son installation dans une des salles de Pensionnat.

Il remercie vivement M. le chanoine Conus et M. l'abbé Simon de tout leur zèle.

M. l'abbé Singy, coadjuteur, signale les principales difficultés qui entravent ou paralysent la vie régulière de la section de Saint-Nicolas.

A la suite de ces rapports, le président rend un hommage particulier au dévouement de M. le chanoine Conus, recteur de Saint-Pierre, qui est un expert en matière d'œuvres en faveur de la jeunesse.

Comme à nos autres assemblées catholiques, Mgr Esseiva devait apporter à celle-ci le concours de son bon cœur, de sa chaude et entraînante parole. Le Rm<sup>e</sup> Prévôt communique d'abord, à grands traits, les plus importantes décisions des organes supérieurs du Volksverein. Il espère que dans les concerts de prières et d'actions de grâces qui entoureront le tombeau du Bienheureux Nicolas de Flue, en cette année jubilaire, Fribourg occupera une des premières places. Décidé par le comité cantonal, un pèlerinage d'hommes, aussi nombreux que

possible, se rendra à Sachseln, à la fin de juillet. Sa Grandeur Mgr Collard, continuant à l'Association les sympathies de son inoubliable prédécesseur, a accepté, avec joie et empressement, de prendre le pèlerinage sous son haut patronage, de le recommander et de le présider personnellement. Nos magistrats, nos autorités civiles, les représentants de notre peuple, les groupements de jeunesse seront spécialement invités à cette manifestation publique de foi et de reconnaissance. Nous avons bien des motifs, nous Fribourgeois, d'agir ainsi envers notre puissant Protecteur et le promoteur de notre entrée dans la Confédération. Nous devons aussi invoquer, avec plus de ferveur, Nicolas de Flue pour qu'il devienne, en ces temps terribles, un facteur de paix, comme il garda, en 1476, tous les Suisses dans l'union et la concorde.

De très favorables circonstances de préparation spirituelle s'offriront à nous. Ce sera d'abord, à propos des Quarante-Heures, à Saint-Nicolas, un congrès-retraite eucharistique avec une série de sermons, prêchés par M. le chanoine Laméran, du clergé de Lille-Cambray, avec aussi des réunions et des exercices particuliers pour les différentes catégories de fidèles; hommes et jeunes gens seront les premiers servis. Ces manifestations ont pour but d'affermir et de développer notre dévotion et notre confiance envers Jésus-Christ, le roi des anges et des nations. Il y aura aussi, durant le carême, la retraite annuelle qui doit se couronner par une imposante communion générale.

Mgr Esseiva salue les jeunes, jamais plus nombreux que cette année; ils sont la portion choisie de la paroisse, sur laquelle l'Eglise compte s'appuyer pour sa défense et son exaltation.

« Votre devise, dit-il, sera toujours : Dieu et Patrie. Vous aimerez Dieu, Jésus-Christ et l'Eglise qui vous distribue tous les biens célestes, la foi, la grâce; vous estimerez et fréquenterez les sacrements, source de secours divins, moyens merveilleux de persévérance et de rédemption. Vous apprécierez et proclamerez les bienfaits de Dieu par l'Eglise. Vous honorez et aimez ses représentants, son chef, le Souverain Pontife, auquel notre association voue un culte spécial, dont elle a reçu tant de marques de bienveillance et d'approbations et dont elle se fait une obligation et un honneur de suivre les conseils. Vous entourerez de respectueuse et filiale affection Mgr l'Evêque et ses prêtres dévoués.

« Vous nourrirez toujours dans vos cœurs un ardent amour de la patrie, qui vous servira et honoreront par le généreux accomplissement de tous vos devoirs, la pratique de la mortification qui idéalise, rend viril et courageux; l'exemple de nos braves soldats qui souffrent joyeusement tant de privations pour nous défendre. »

Des scènes récréatives, jouées par les jeunes gens de la section de Saint-Jean, de la Mauritia et du Gesellenverein, suivirent les délibérations et les discours.

L'assemblée de dimanche a donc fait d'excellente besogne; souhaitons que l'on passe sans tarder aux réalisations et que toute cette bonne semence lève.

Vendredi de la Grenette

Dans sa très intéressante conférence d'hier soir, M. le professeur Hauser, de l'université de Dijon, s'est attaché à démontrer aux habitants de la Grenette l'influence que la guerre économique, assise de la configuration mondiale, aurait sur l'évolution de l'économie politique. La guerre actuelle a porté un coup mortel à l'économie politique dite libérale, et elle conduit à une nouvelle évaluation des valeurs. Une première constatation qui s'impose, c'est la transformation de la notion de quantité. Avant la guerre, des sommes de 1, 2 ou 3 milliards apparaissaient comme formidables. Maintenant, c'est à des centaines de milliards que s'évaluent les dépenses et les dettes des Etats belligérants. Et c'est là un des premiers phénomènes qui marquent la fin de l'ère de Manchester. En effet, les tenants de cette école allaient répétant que toute guerre européenne était devenue impossible ou tout au moins qu'elle ne pourrait durer que très peu de temps, à cause des dépenses énormes qu'elle susciterait. Mais ce qui soutient avec plus de force la déchéance de l'économie libérale, c'est l'effondrement du principe sacro-saint de la non-intervention de l'Etat, principe que les manchestériens avaient érigé en dogme. Au grand scandale des purs doctrinaires de l'économie libérale, la guerre a investi l'Etat d'une véritable dictature économique. Cette dictature cessera-t-elle avec les hostilités? Cela est peu probable. Elle sera sans doute atténuée, mais il y a un certain nombre de choses sur lesquelles on ne reviendra pas, tel, par exemple, l'arbitrage obligatoire dans les conflits du travail. D'ailleurs, pour la première fois dans l'histoire, on se pose la question : « Après la guerre, aurons-nous vraiment la paix? » M. Hauser conclut que non, car les belligérants continueront à se faire une guerre économique acharnée, et qui nécessitera, dans une certaine mesure, le maintien de la dictature économique de l'Etat. Le conférencier déplore ce futur état de choses, qu'il considère comme une régression de l'humanité, mais qui sera imposé par les circonstances.

De chaleureux applaudissements ont salué la pénétrante et distinguée conférence.

La Mauritia

La Mauritia, société des jeunes gens du Rectorat de Saint-Maurice, organise pour demain, dimanche, 4 février, à 8 h., une soirée familiale avec jeux. Deux belles pièces de théâtre jouées par de jeunes acteurs, y mettront une note de franche gaieté, et l'allocution du directeur donnera un aperçu sur la marche de la société et sur sa nécessité. De beaux lots attendent également les heureux gagnants.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

APPEL

Pensons à nos soldats

Une foule nombreuse et recueillie assistait, il y a huit jours, au départ de nos vaillants bataillons pour la frontière. Les cœurs étaient émus. Chacun songeait aux sacrifices que cette nouvelle mobilisation impose à nos soldats.

Le froid, qui sévit, cette année, avec une rigueur inaccoutumée, rend leur tâche plus pénible; elle est douloureuse même pour les soldats, trop nombreux, hélas! qui sont privés du nécessaire. Le moment est donc venu de penser à eux et de leur venir en aide par l'envoi de vêtements chauds.

Un appel a déjà été lancé par l'aumônier dévoué du régiment fribourgeois, M. l'abbé Waber. Nous y répondons par la création d'un ouvroir qui groupera toutes les bonnes volontés. Les personnes qui veulent bien y prendre part sont priées de s'annoncer à M<sup>me</sup> Jean Musy, villa Saint-François, Schönenberg.

L'ouvroir se réunira le mardi et le vendredi de chaque semaine, de 2 h. à 6 h. de l'après-midi, dans le local des Beaux-Arts, à la Banque de l'Etat.

Tous les dons en espèces ou en nature seront reçus avec gratitude. On est prié de les adresser, le plus tôt possible, au colonel Weissenbach, rue de Lausanne, Fribourg, qui veut bien assumer la tâche de caissier de l'ouvroir et le faire bénéficier de son expérience.

Hôpital des bourgeois

Pendant l'année 1916, cet établissement a admis 1352 personnes malades, réparties dans les trois sections suivantes: Section de M. le docteur Weck: 231 hommes et 232 femmes; sont sortis guéris: 256; améliorés: 105; état stationnaire: 36; accouchements: 60; décès: 27.

Section de M. le docteur Buman: 427 hommes et 224 femmes; sont sortis guéris: 433; améliorés: 122; décès: 48.

Section chirurgicale de M. le docteur Clément: 115 hommes et 123 femmes; opérations effectuées: 150; décès: 5, dus à des maladies aiguës, les malades ayant été amenés trop tardivement à l'hôpital.

Les journées de malades, en 1916, comptent un total de 34,146, soit 20,234 pour hommes et 13,912 pour femmes. Elles se sont ainsi réparties: pour les bourgeois, 19,040; pour les domestiques de bourgeois, 350; pour les malades payants, 14,756.

Les journées de prébendaires ont été de 24,805; celles du personnel desservant l'hôpital, de 12,550.

En 1915, le total des journées de malades a été de 32,966.

24 personnes atteintes de maladies graves des yeux ont été soignées par M. le docteur Musy, oculiste.

Le nombre des personnes malades en traitement soit dans les salles communes, soit en chambres particulières, augmentant chaque année, l'hôpital se dispose à effectuer divers aménagements qui pourront donner satisfaction aux vœux exprimés à ce sujet.

Rappellons que les élèves de l'Ecole d'Infirmières de Pérolles, au nombre d'une vingtaine, vont, chaque matin suivre des cours pratiques dans les diverses sections de l'hôpital.

Grâce aux revenus de la fondation Duc instituée en faveur des femmes peu aisées, en couches à domicile, l'hôpital a délivré, l'année dernière, environ 1500 portions de bouillon et de viande.

A propos du prix du lait

On nous écrit: Les journaux ont publié ces jours derniers le tableau du prix de vente du lait dans les principaux centres de la Suisse. Pourquoi ne signalerions-nous pas aussi le prix auquel les habitants de la ville de Fribourg payent leur lait? Ils devaient déboursier l'an dernier 25 centimes par litre de lait, et, cette année-ci, le prix a été porté à 26 centimes. Si l'on songe que le lait doit être pris à la laiterie, on ne peut s'empêcher de trouver un peu salé le prix actuellement en vigueur.

Exposition d'échantillons

L'exposition d'échantillons de nos industries fribourgeoises est ouverte chaque jour, de 2 à 6 heures, au Musée industriel.

Le lac de Morat gelé

Le lac de Morat est complètement gelé depuis hier matin, vendredi. Le service des bateaux est interrompu.

Institut de Hautes Etudes

Demain soir, dimanche, à 6 h., allocution à la chapelle de l'Institut.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Union des travailleuses. — Demain, dimanche, à 8 h. 1/2 du soir, réunion mensuelle, au local, rue Zähringer, 96.

Cercle catholique. — Demain dimanche, 4 février, à 8 h. 1/2 du soir, réunion familiale pour les membres du Cercle, leurs familles, amis et connaissances.

Société d'épargne « La Fourmi ». — Les personnes qui désirent faire partie de cette société sont priées de s'inscrire dimanche, 4 février, au local, Grand-rue, n° 13 (cercle social).

Alexandra, société catholique d'abstinence. — Réunion, demain, dimanche, à 2 h., à la Maison de justice. M. l'abbé Dr Singy prendra la parole. La conférence sera publique et gratuite.

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, samedi, à 8 h. 1/2, répétition, au local.

Société fédérale de gymnastique l'« Ancienne ». — Course avec luges et skis au Guggisberg, dimanche, 4 février. Messe à 7 h., à Saint-Nicolas. Départ du Tilleul à 7 h. 30 du matin. Dîner du produit du lac. Invitation à tous nos sociétaires et amis.

La musique « La Concordia » organise pour dimanche, 4 février, à 8 h. 1/2 du soir, une soirée familiale, au Cercle social (Grand-rue, 13). M.M. les membres et les amis de la Société sont cordialement invités.

Etat civil de Fribourg en 1916

Naissances

En 1916, l'état-civil de la ville de Fribourg a enregistré 393 naissances, soit 215 de garçons et 178 de filles.

Voici le détail des naissances par quartier: Bourg, 79; Auge, 62; Neuenville, 68; Places et Gambach, 92; Beauregard et Pérolles, 92.

Il est né, l'an dernier, à Fribourg, 286 Fribourgeois, dont 62 de la ville, 83 Confédérés et 24 étrangers; 223 bourgeois de Fribourg sont nés dans d'autres communes du canton ou de la Suisse. Il y a eu, en 1916, à Fribourg, 22 naissances illégitimes (en 1915: 27).

Le tableau comparatif des naissances, des six dernières années, pour notre ville, n'est pas très confortant:

Table with 6 columns: Year (1911-1916) and Births (1911: 1911, 1912: 1912, 1913: 1913, 1914: 1914, 1915: 1915, 1916: 1916)

En 1916, il y a donc eu plus de 100 naissances de moins qu'en 1911 et 1912.

Décès

Il y a eu, l'an dernier, 346 décès, soit 179 de personnes du sexe masculin et 167 du sexe féminin (23 de moins qu'en 1915). L'excédent des naissances sur les décès a été de 47 en 1916, tandis qu'il était, l'année précédente, de 60.

On a enregistré 68 décès dans le quartier du Bourg; en l'Auge, 63; à la Neuenville, 55; aux Places, 61; à Pérolles-Beauregard, 38.

Les décès dans les hôpitaux (454) ont été répartis entre les quartiers où les malades avaient leur domicile. De plus, 61 personnes sont décédées à Fribourg, qui habitaient une autre commune.

D'après l'état-civil des défunts, les décès se répartissent comme suit: 58 hommes et 50 femmes mariés, 26 veufs, 31 veuves, 81 célibataires âgés de plus de 20 ans et 2 divorcés.

Quant à l'origine des défunts, il y avait 267 Fribourgeois, dont 71 de la ville, 48 ressortissants d'autres cantons et 31 étrangers; 126 bourgeois de Fribourg sont morts, en 1916, dans d'autres communes du canton ou de la Suisse.

Parmi les causes des décès, il y a 44 cas de tuberculose pulmonaire (en 1915: 46); 12 cas d'autres tuberculoses; 40 pneumonies; 33 apoplexies; 13 accidents; 174 décès sont attribués à des causes diverses et il y a eu 8 morts-nés.

Des 393 enfants nés en 1916, il en est mort 49 dans l'année. Il y a eu 67 décès d'enfants âgés de moins de 3 ans et des décès se partageant ainsi d'après les quartiers: Auge, 24; Neuenville, 16; Places, 14; Bourg, 7; Beauregard-Pérolles, 6.

Le tableau suivant donne la moyenne, par mille habitants et par quartier, des décès en général et des décès d'enfants en particulier:

Table with 3 columns: Quarter, Decès en général, Decès d'enfants au-dessous de 3 ans

La moyenne des décès en Suisse est de 14 pour 1000 ans; elle est de 17 pour 1000 ans dans le canton de Fribourg et de 13 pour mille dans la ville de Fribourg.

Voici le classement des décès d'après l'âge des défunts:

Table with 2 columns: Age group, Decès

Des 346 personnes décédées l'an dernier, 120 ont donc atteint l'âge de 60 à 90 ans.

Il est mort à Fribourg, ces six dernières années:

Table with 6 columns: Year (1911-1916) and Deaths (1911: 1911, 1912: 1912, 1913: 1913, 1914: 1914, 1915: 1915, 1916: 1916)

Mariages

Il a été contracté en 1916, à Fribourg, 90 mariages (en 1915: 91). Il y a eu, l'an dernier, 30 mariages de moins qu'en 1913 et 50 de moins qu'en 1911. Sur ces 90 unions, on en a compté 75 où l'époux et 82 où l'épouse était célibataire; il y a eu 12 mariages de veufs et 6 de veuves; 3 époux et 2 épouses étaient divorcés.

Il a été contracté 75 mariages entre célibataires, 6 entre veufs et 2 entre divorcés; enfin, 6 célibataires ont épousé des veuves, 7 jeunes filles ont épousé des veufs et une jeune fille a épousé un divorcé.

D'après leur origine, les époux se classent de la manière suivante:

Table with 3 columns: Category, Mort, Epoux

Il a été contracté, en dehors de Fribourg, 107 mariages dans lesquels l'un ou l'autre des époux était ressortissant de l'étranger.

Depuis 1876, le nombre des mariages a augmenté chaque année à Fribourg, jusqu'en 1911, où il a commencé à décroître. Voici, du reste, la statistique des mariages des six dernières années:

Table with 6 columns: Year (1911-1916) and Marriages (1911: 1911, 1912: 1912, 1913: 1913, 1914: 1914, 1915: 1915, 1916: 1916)

Il y a cent ans, soit en 1816, la population de la ville de Fribourg était de 5267 âmes. Cette année-là, il y eut à Fribourg 170 naissances, 112 décès et 43 mariages. En 1916, la population de Fribourg est de plus du quadruple de ce qu'elle était il y a cent ans. Les naissances, les décès et les mariages, de leur côté, n'ont à peu près que doublé.

J.-G. Speth, officier de l'état civil.

Le blocus par les sous-marins L'Allemagne et la Suisse

Berlin, 3 février. Wolff. — Dans les milieux politiques de Berlin, on ne méconnaît nullement les grandes difficultés qui résultent pour la Suisse du renforcement de la guerre sous-marine. Tout résolu que l'on soit à appliquer la guerre sous-marine de la façon la plus absolue, sans restriction et sans se laisser détourner, on s'est, d'autre part, rendu clairement compte, en s'y décidant, que l'Allemagne doit tenir compte de quelques besoins économiques urgents et vitaux de la Suisse, dans l'intérêt des deux pays.

Dans ce sens, le fait d'avoir laissé le port de Celler en dehors de la zone interdite constitue une condition essentielle à la Suisse, qui pourra ainsi continuer à recevoir des importations d'outre-mer. On espère, ici, avec certitude, que, aussi en Suisse, une calme réflexion, aidée d'un jugement politique, aboutira à la conclusion que l'achèvement plus rapide de la guerre, qu'il faut attendre de la guerre sous-marine sans restriction, est préférable à l'état de choses antérieur, même si, d'ici là, certaines nouvelles difficultés devaient surgir dans le domaine économique.

En faisant preuve de bonne volonté des deux côtés, ces difficultés pourraient être surmontées dans la mesure du possible.

Le sentiment des Anglais

Londres, 3 février. Reuter. — Les milieux officiels anglais sont d'avis que la dernière menace allemande de guerre sous-marine affectera peu ou pas la situation, car ils savent fort bien que l'ennemi a déjà fait l'impossible jusqu'ici pour paralyser les ressources des Alliés, sans égard pour les intérêts des neutres, les droits des non belligérants, ou l'humanité en général.

La nouvelle menace modifie la situation en ce sens qu'elle expose clairement et d'une manière parfaitement définie les méthodes allemandes aux yeux des neutres.

La nouvelle situation diplomatique ainsi créée n'intéresse que les neutres, et l'on peut parfaitement se reposer sur les autorités navales pour faire face au problème maritime ainsi soulevé.

La région du blocus

Berlin, 3 février. (Officiel). — La limite est de la région bloquée autour de l'Angleterre est changée de la manière suivante: du point 52 degrés 30' de latitude nord et 4 degrés de longitude est jusqu'au point 56 degrés de latitude nord et 4 degrés 50' de longitude est. Pour le surplus, la limite reste la même.

La suspension du trafic hollando-anglais

Amsterdam, 3 février. Havas. — A la suite des mesures navales allemandes, les armateurs des navires faisant le service avec l'Angleterre ont estimé que la suspension du trafic des marchandises avec l'Angleterre, qui est complètement arrêté, entravera gravement l'approvisionnement en charbon de la Hollande.

La Nieuwe Rotterdamsche Courant dit que les Allemands se font des illusions s'ils croient apporter des difficultés insurmontables aux transports maritimes en France, en Italie et en Angleterre. Il conclut ainsi: « Les possibilités que la Hollande soit entraînée dans la guerre augmentent de ce fait considérablement. »

Les mesures de la Suède

Stockholm, 3 février. Wolff. — Le ministre de l'Intérieur a approuvé la proposition de l'administration des chemins de fer de l'Etat concernant la limitation des transports des voyageurs, par suite du manque de charbon et a ordonné à cette administration de prendre au plus vite des mesures en vue de la réduction des transports des marchandises. Les chemins de fer suédois privés ont reçu un ordre semblable.

Le gouvernement projette également des mesures concernant la réduction de l'emploi du charbon dans d'autres domaines.

Les mesures des Etats-Unis

Londres, 3 février. Havas. — Les informations officielles provenant de Washington confirment que les autorités américaines ont pris toutes les précautions pour la surveillance étroite des ports américains, afin de prévenir toute fuite clandestine de bâtiments allemands intéressés.

La plus grande animation règne dans les milieux officiels des Etats-Unis. De nombreuses conférences ont lieu entre le président et le colonel House, au Département d'Etat. On déclare que la Maison Blanche se trouve apparemment beaucoup plus affectée qu'elle ne l'a jamais, à aucune autre période de la guerre.

L'échange de prisonniers

Londres, 3 février. (Reuter). — Lord Newton, sous-secrétaire aux affaires étrangères, a déclaré, hier, à un correspondant de l'Agence Reuter ne pas savoir jusqu'à quel point la dernière mesure allemande allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange des prisonniers. C'est ainsi, dit-il, qu'un bâtiment devait partir d'Angleterre, le 17 février, avec un certain nombre d'Allemands complètement invalides et des civils, et ramener en échange des prisonniers anglais d'Allemagne.

« J'ignore, conclut-il, si ce départ va être annulé, ou si autre chose a été décidé. »

Les torpillages

La Corogne, 3 février. (Havas). — Deux naufrages du vapeur espagnol torpillé déclarent qu'un canot, occupé par le capitaine et les hommes et qui manquait encore, aurait sombré, la mer étant démontée.

Londres, 3 février. (Havas). — Les vapeurs anglais Esömte et norvégien Jerv, les chaudières anglaises Violet et Bodge Marcell ont été coulés. Le Lloyd mentionne une victime.

Réduction de l'alimentation en Angleterre

Londres, 3 février. (Havas). — Le contrôleur de l'alimentation adresse un appel invitant la nation à réduire volontairement la consommation des denrées alimentaires, notamment du pain, de la viande et du sucre.

Le conseil, comme maximum hebdomadaire, 4 livres de pain, 2 1/2 livres de viande, 3/4 de livre de sucre. Le contrôleur compte sur la réussite de la réduction volontaire. Cependant, il prépare l'organisation d'un système de réduction obligatoire pour parer à toute éventualité.

Le ravitaillement en France

Paris, 3 février. (Havas). — Les ministres du ravitaillement et de l'agriculture adressent aux préfets une circulaire les invitant à épargner le blé, la farine et le pain et à interdire de les employer pour le bétail.

La diète du charbon dans la Haute-Savoie

Genève, 3 février. T. — Le manque de charbon se fait cruellement sentir dans la Haute-Savoie. De manque de wagons et l'encombrement des gares sont une des raisons principales de cette diète. Faute de combustible, à Annecy, les écoles sont fermées jusqu'à nouvel ordre. A Ambilly, l'hôpital militaire, où se trouve en traitement de nombreux blessés, sera évacué si les autorités françaises n'arrivent pas à améliorer la situation. Dans le département de l'Ain, on constate également la même pénurie de charbon.

Mackensen, citoyen de Tirnovo

Sofia, 3 février. (Agence Mackensen). — Le 29 janvier, le feld-maréchal Mackensen a écrit, à Bucarest, une dérogation de Tirnovo, qui lui remit une adresse et le protocole de sa nomination comme citoyen honoraire de cette ville.

Conseil de guerre des puissances centrales

Milan, 3 février. De Londres au Corriere della Sera: Le général Falkenhayn serait arrivé à Sofia, pour y présider un grand conseil de guerre des puissances centrales.

Suivant une dépêche d'Athènes au Times, le conseil de guerre germano-austro-bulgaro-turc aurait envisagé la question de l'offensive contre Salonique.

SUISSE

Les nouvelles mesures du Conseil fédéral

Berne, 3 février. Le Département militaire a déjà édicté les dispositions d'exécution pour l'arrêté concernant la livraison par les cantons des marchandises monopolisées. Les réserves de sucre et de riz se trouvant, le 15 février, en possession des maisons et syndicats qui recevaient jusqu'ici ces marchandises du commissariat des guerres, seront donc séquestrées, à l'exception de 500 kilogrammes de sucre et de 500 kilogrammes de riz par magasin de détail.

Berne, 3 février. V. — Entrent en vigueur le 15 février: l'interdiction de vente du pain frais et l'arrêté de répartition du sucre et du riz par les cantons. L'ordonnance concernant l'emploi de la farine entière pour l'alimentation humaine seulement entre en vigueur lundi, 5 février.

Les dispositions concernant l'accomplissement des devoirs sont appliquées immédiatement.

Lettre pastorale de S. G. Mgr Baccharini

Lugano, 3 février. La première lettre pastorale de S. G. Mgr Baccharini, le nouvel Administrateur apostolique du Tessin, qui sera lu dimanche, dimanche, dans les églises tessinoises, est datée de Rome et de la fête de sainte Agnès. C'est un document tout imprégné d'humanité et de zèle pour le salut des âmes.

Mgr Baccharini dit en commençant qu'il aurait préféré mourir dans la dernière maison de sa Congrégation plutôt que de se voir élevé à la dignité épiscopale; mais Dieu en a voulu autrement. Le nouvel évêque salués dans le Seigneur ses diocésains, prêtres et laïques, autorités et population, communautés et fidèles. S'il se reconnaît indigne de l'honneur auquel il a été appelé, le sentiment de son humilité ne doit cependant pas affaiblir en lui le sentiment du devoir, que, Dieu aidant, il accomplira jusqu'au bout.

Mgr Baccharini sait que le Tessin catholique est avec son évêque d'esprit et de cœur. Il demande à ses ouailles de prier pour lui. Son but est de sauver les âmes, qu'il voudrait voir embrasées d'amour pour Jésus-Christ et pour la Papauté. Dès maintenant, le nouveau Pasteur offre sa vie toute entière pour son troupeau, auquel il demande une entière confiance dans son guide spirituel.

La lettre se termine par une invocation à Notre-Dame du Sasso. Mgr Baccharini supplie Marie de faire du Tessin une seule et paisible famille.

Le nouvel Administrateur confirme, enfin, tous les prêtres de son nouveau diocèse dans les fonctions qu'ils détiennent de son prédécesseur.

L'entrée en vigueur de l'horaire réduit

Berne, 3 février. B. — Le Département fédéral des chemins de fer a approuvé la proposition de la Direction générale des chemins de fer tendant à faire entrer l'horaire réduit en vigueur le 20 février prochain. Le projet du Département sera soumis très prochainement à la ratification du Conseil fédéral.

L'arrêté proposé invite en outre les entreprises

de chemins de fer à présenter à bref délai un nouveau projet de réduction des horaires, qui entrerait en vigueur dans le cas où la détermination de chemins s'accroîtrait.

Mort du colonel Meister

Zurich, 3 février. On annonce la mort, survenue ce matin, samedi, à l'âge de 79 ans, du colonel Ulfte Meister, ancien conseiller national.

(Le colonel Meister a occupé une grande place dans la vie politique suisse; il était originaire de Benken, et fit ses études de forester à l'Ecole polytechnique fédérale. Il occupa, pendant de nombreuses années, les fonctions d'inspecteur des forêts de la ville de Zurich. Il entra dans la vie politique en 1872. Il présida le Grand Conseil zuricois en 1883. L'année précédente, il avait été nommé député au Conseil national, où il siégeait à gauche. En 1902, il occupa le siège présidentiel de la Chambre des représentants du peuple. Il démissionna, pour raisons de santé, il y a six ans. Dans l'armée, il s'éleva jusqu'au grade de colonel divisionnaire.)

Le froid persiste

Zurich, 3 février. Des hautes stations alpines, on signale à l'Office central météorologique la formation d'épais brouillards, avec, en certains endroits, un vent violent et une température de 16 à 17 degrés de froid.

Des vallées de Grindelwald, d'Engelberg, de Davos, on signale une atmosphère claire, avec un froid atteignant 18 degrés. Sur le versant des Alpes, l'atmosphère est trouble et le temps toujours froid.

Le froid ne semble pas près de diminuer.

Calendrier

DIMANCHE 4 FÉVRIER

SEPTAGÈSIME

Saint André Corsini, évêque de Fiesole

LUNDI 5 FÉVRIER

Sainte AGATHÉ, vierge et martyre

DIMANCHE 4 FÉVRIER

Saint-Nicolas: 5 1/2 h., 6 h., 6 1/2 h. et 7 h., messe basse; — 8 h., messe des enfants chantée, sermon. — 9 h., messe basse paroissiale. — 9 h. 40, bénédiction des cierges, procession, office capitulaire. — 11 h., messe basse, sermon. — 1 1/2 h., vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 1/2 h., chapelet.

Saint-Jean: 7 h., messe basse, communion. — 8 1/2 h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 1/2 h., grand messe, bénédiction des cierges de la Chaudelour. — 4 1/2 h., vêpres, catéchisme et bénédiction. — 6 1/2 h., chapelet.

Saint-Maurice: 6 1/2 h., messe basse. — 8 1/2 h., bénédiction des cierges, messe chantée. — 9 h., catéchisme français. — 10 h., messe basse, sermon allemand. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 1/2 h., vêpres et bénédiction. — 6 1/2 h., chapelet et prière du soir.

Collège: 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., messes basses. — 8 h., messe des étudiants. — 9 h., messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 1/2 h., vêpres des étudiants. — 2 1/2 h., vêpres paroissiales.

Notre-Dame: Dévotion des Quarante-Heures: 6 h., messe basse. — 6 1/2 h., exposition du Saint Sacrement. — 7 h., messe basse. — 8 1/2 h., messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 10 h., messe des enfants allemands, avec chants, sermon. — 7 h., vêpres, sermon français liturgies du Saint Nom de Jésus, bénédiction, chapelet. — [L'exposition du Saint Sacrement durera jusqu'à la fin de la réunion de 6 h.]. — 6 h., réunion de la Congrégation du B. P. Canisius, instruction, bénédiction.

BB. PP. Cordeliers: 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., 8 h., messes basses. — 9 h., grand messe. — 10 h., h. service académique, messe basse, sermon allemand. — 2 1/2 h., vêpres et bénédiction.

Chapelle de Sainte-Ursule: 11 h., messe militaire pour les internés français. Le côté gauche de la chapelle est réservé aux familles des internés.

LUNDI 5 FÉVRIER

Notre-Dame: 6 h. et 7 h., messes basses. — 8 h., réunion d.s. Mères chrétiennes, messe, instruction, bénédiction. — 9 h., messe chantée, bénédiction. — 1 1/2 h., vêpres, année honorable. — 5 1/2 h., chapelet. — 6 h., sermon français, liturgies du Saint Nom de Jésus, bénédiction.

Chapelle de la Villa Miréoré: Récollecion du mois prêchée par le R. P. Montagne, O. P. — 9 h., première instruction. — 4 1/2 h., seconde instruction, suivie du salut.

MARDI 6 FÉVRIER

Notre-Dame: (Même horaire que le lundi, avec la procession du Saint Sacrement à la cérémonie du soir.)

Opinion d'un instituteur

M. Ed. L., instituteur à St. nous écrit: « Je me sers constamment des Pastilles Wyber-Gaba depuis deux ans, notamment pendant l'hiver, et puis vous assurez que dès lors, je n'ai plus eu d'enrouement, de toux, ni de maux de gorge. Les Pastilles Gaba sont précieuses, surtout pour les membres du corps enseignant. »

Exiger le nom de Gaba. En vente partout, mais seulement en boîtes bleues à 1 franc.

Une tasse

d'OVOMALTINE

est le meilleur des déjeuners.

Stimule, fortifie et reconstruit.

†  
Monsieur et Madame Louis BARDY Hayoz, et leurs enfants Jeanne, Lucie et Raymond; Mademoiselle Anna BARDY; Monsieur et Madame Eugène BARDY et leurs enfants Henri et Marguerite; Madame veuve Badoud et sa fille Marcelle; Monsieur Charles BARDY; Mademoiselle Victorine BARDY et son neveu; les familles alliées: Baillyman, à Reconville; Jacquemot et Préhendier, à Genève; Grand, à Fribourg; Monsieur François BARDY, à Lausanne; Madame et Monsieur Piffet Chammartin, à Villarimboud; Monsieur et Madame Lucien Chammartin, à Villarimboud; Mademoiselle Thérèse Kolly, les familles BARDY, à Fribourg et Heltingfors Chipret, à Paris; Bernard et Bazzi, à Vevey et Fribourg; les familles Steckler, à Fribourg; Thomas, à Cressier (Neuchâtel); et Monsieur Alexandre Hayoz, à Vevey, ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Pierre BARDY**  
leur regretté père, grand père, oncle et cousin, décédé à l'âge de 82 ans, après une longue et pénible maladie, muni des secours de la religion.  
L'office d'enterrement aura lieu lundi 5 février, à 8 1/2 heures, à l'église de Gollége.  
Départ de la maison mortuaire: rue de Romont, 31, à 9 1/2 heures.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**R. I. P.**  
†  
**Abbaye des Maréchaux**  
Messieurs les membres de l'Abbaye sont priés d'assister à l'enterrement de leur regretté confrère et ancien vice-président  
**Monsieur Pierre BARDY**  
ferblantier  
qui aura lieu lundi matin, à 8 1/2 heures.

**R. I. P.**  
†  
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de  
**MONSIEUR**  
**Emile TINGUÉLY**  
ancien tenancier du Soleil Blanc  
aura lieu lundi 5 février, à 8 1/2 h., à l'église de Saint-Maurice.

**R. I. P.**  
Pharmacie d'office  
DIMANCHE 4 FÉVRIER  
et service de nuit dès le samedi 3 février, à 9 heures du soir jusqu'au samedi 10 février, à 8 heures du soir.  
Pharmacie WCHMIDT, Grand'Rue.

**Mises juridiques**  
L'office des postmises du 1<sup>er</sup> au 10 février, à 11 heures du jour, à son bureau, à Morat, pour la seconde fois, sept parts sociales du Moulin agricole de Contepiez.  
Morat, le 2 février 1917.  
L'office des poursuites du Lac.

**Le Dr TH. MUSY**  
médecin-oculiste  
**N'EST PAS**  
en service militaire  
**L'ÉTOILE**  
Bureau de placement  
GENÈVE  
9, rue Pradier Téléph. 20-66  
demande tout de suite: Charcutiers pour ville et campagne, premiers et seconds valets pour grandes fermes, bouchers (forts gages), domestiques des deux sexes. Offres: Sommeliers et sommelières, femmes de chambre, cuisinières, bonnes à tout faire, plongeurs, etc. 785

**Ouvriers et ouvrières**  
capables sont demandés pour capotes militaires. Expédition de l'ouvrage franco. 784  
Pour renseignements, s'adresser par écrit sous chiffres P 776, à Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE**  
une fille de cuisine  
propre et robuste. Entrée tout de suite. 777  
S'adr. sous P 630 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ENCORE QUELQUES**  
**PIANOS**  
d'occasion  
Bord, noyer 350 fr.  
Fotisch, noir 450 »  
Erard, noyer 600 »  
Fotisch, noir 650 »  
Burger-Jacobi, noir 750 »  
Tous ces pianos ont été remis à neuf et sont garantis en parfait état, par la maison  
**FÉTISCH, Frères**  
A VEVEY

**A vendre un excellent**  
**ratier**  
S'adresser à H. Hierlswyl, boucher, Fribourg. 774

**VENTE DE BOIS**  
Mardi 6 février, on vendra aux enchères publiques, 240 mètres de bois, préparés à la gravière de Corbaroche, à Villars-sur-Nancy.  
Rendez-vous sur place, à 2 h. après midi. P 531 F 766  
P. GENDRE.

Dimanche 4 février, à 8 1/2 heures du soir  
**LOTO**  
au Cercle social (Grand'Rue, 18)  
organisé par  
**LA MUSIQUE „LA CONCORDIA“**  
ENTRÉE LIBRE

**ASPASIA**  
PRODUIT SUISSE  
En voyage, après le travail, les médecins avant et après les opérations, ne doivent employer que le savon ASPASIA-SAPIFORM, avec lequel les vêtements et les mains sont non seulement lavés, mais complètement désinfectés. — Demandez partout le savon ASPASIA „SAPIFORM“.  
L'ASPASIA S. A., savonnerie et parfumerie, Winterthur.

**Favergeres de l'Etat de Fribourg**  
Les mises des vins de la récolte de 1916 des vignobles des Favergeres, d'Ogoz et d'Epesses, environ 14,000 litres de Favergeres en 7 vases, 7000 litres d'Ogoz en 5 vases et 5700 d'Epesses en 3 vases auront lieu aux Favergeres, le mercredi 14 février, dès 10 heures du matin.  
L'ADMINISTRATION DES VIGNES.

**AMEUBLEMENT - LITERIE**  
**F. BOPP**, tapissier-décorateur  
Rue du Tir, 8, FRIBOURG  
Plusieurs chambres à coucher de 370, 450, 530, 800 fr. — Salle à manger depuis 320 fr. — Meubles en sapin et en bois dur en tous genres.  
Grand choix de divans en moquette.  
N.-B. — Toutes nos literies sont encore confectonnées avec du bon ouïl mi-fil jusqu'à l'époussetage du asek.

**Le MOTO-CLUB fribourgeois**  
rappelle à ses membres et amis sa soirée familiale qui aura lieu en la grande salle de l'HOTEL du FANCOU, le dimanche 4 février, dès 8 heures du soir.  
P 639 F 786  
Invitation cordiale.  
**LE COMITÉ.**

**MONTRES - BRACELETS INNOVATION**  
Vente directe et fabrication au consommateur  
5 ans de garantie, 6 mois de crédit, 8 jours à l'essai.  
**BRACELET CUIR**  
Montre nickel, pur métal blanc, garanti inaltérable, remontoir échappement, ancre 8 rubis, réservoir inaccessible.  
Acompte Fr. 5. Par mois Fr. 3.  
Pensez aux grands avantages de notre système de vente "Innovation".  
Réglage de précision.  
Plus de 12,000 montres à innovation en usage.  
Nombreuses lettres de félicitations.  
Pour aiguilles lumineuses, 8 l. de et cadran lumineux, 8 l. de plus.  
Demandez nos catalogues gratis et gratuits. Agents honoraires et sérieux demandés. Deux choix de régulateurs, revêtu et bijouterie.  
Indiquez le nom du journal.  
**A. MATHEY JAQUET**, Fabrique Innovation, La Chaux-de-Fonds  
Maison de renommée et de célébrité. Fondéeur de la montre.  
La première du genre en Suisse. Toujours précise, jamais égale.  
Choix incomparable en Montres-Bracelets de Dames.

**A VENDRE**  
100 quintaux de foie  
S'adresser à H. Terrapon, à Grolley. 757  
On demande, à la forge de Matran, un  
**ouvrier maréchal**  
Entrée immédiate. 783

**GOLLIEZ**  
**COGNAC FERRUCINEUX**  
Fortifiant pour combattre: Anémie, pâles couleurs, manque d'appétit, etc. 3.50  
**SIROP DE BROU DE NOIX**  
Dépuratif employé avec succès contre l'impureté du sang, boutons, dartres, etc. Fr. 3.- et Fr. 5.50  
**ALCOOL DE MENTHE ET CAMOMILLES**  
Infaillible contre: Indigestions, maux de tête, maux d'estomac, ébouriffements, etc. approuvé des militaires et touristes P.M. A.H. 2.  
Toutes pharmacies et pharmacie GOLLIEZ à MORAT  
Exiger le nom GOLLIEZ et la marque "GOLLIEZ" sur l'étiquette.

**Ameublement**  
Ebénisterie — Réparations  
**Th. STRUB**  
Rue du Pére Girard, 10, vis-à-vis de l'Orphelinat  
Domicile: Route Neuve, 163  
FRIBOURG  
**TROUSSEAUX COMPLETS**  
Grand choix de meubles en tous genres  
au prix les plus réduits  
Vente directe aux prix de fabrication!  
Sans intermédiaires  
Demandez mon catalogue illustré

**S. A. Fabrique de chocolat et de produits alimentaires de VILLARS à Fribourg**  
**EMISSION**  
DE  
**2000 Obligations 5 1/2 % de Fr. 500**  
au porteur.  
L'emprunt a été pris ferme par les  
**Banque Populaire Suisse, Fribourg**  
**Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg**  
**Banque Cantonale Fribourg, Fribourg**  
qui offrent les titres en  
**Souscription publique du 3 au 17 février 1917**  
au cours de  
**98 1/2 %**  
Prospectus détaillés et bulletins de souscription sont délivrés par les banques mentionnées ci-dessus ainsi que par  
**Fribourg:** Henri Bettin et Cie, A. Glasen et Cie, Weck, Aebly et Cie.  
**Balle:** Calixte Gremaud, agent de la Banque Populaire Suisse, Banque de l'Etat de Fribourg, Banque Cantonale fribourgeoise, Banque Populaire de la Gruyère, Crédit Gruyérien.  
**Estavayer:** E. Corninboud, agent de la Banque Populaire Suisse, Banque de l'Etat de Fribourg, Banque Cantonale fribourgeoise, Crédit agricole et industriel de la Broye.  
**Payerne:** Banque de Payerne, Banque Populaire de la Broye et ses agences, Charles Bosson, agent de la Banque Populaire Suisse, Banque de l'Etat de Fribourg.  
**Chatel-St-Denis:** Olivier Perroud, agent de la Banque Populaire Suisse, Banque de l'Etat de Fribourg, Banque Cantonale fribourgeoise.  
**Morat:** Hans Herren, agent de la Banque Populaire Suisse, Banque de l'Etat de Fribourg, Banque Cantonale fribourgeoise.  
et leurs succursales.

**SERVICE DES EAUX**  
En raison d'un accident survenu à la conduite principale, à la Mottaz, nous renouvelons, d'une façon pressante, nos recommandations au sujet de l'économie de l'eau.  
Les abonnés sont priés d'utiliser tous les moyens de fortune, tels que: brasers, lampes à pétrole, etc. pour chauffer les locaux froids où les conduites d'eau sont exposées au g.l.  
La circulation des chars est interdite sur le pont de la Mottaz, jusqu'à nouvel avis, en vue de ne pas entraver les travaux de réparation.  
**LA DIRECTION.**

**EAU PARADIS**  
hygiénique, rend à la peau sa fraîcheur naturelle.  
Se vend dans tous les salons de coiffure, pharmacies, drogueries, parfumeries, etc.  
Les seuls fabricants: Chepka S. A., Zurich. 763

On demande pour tout de suite, un  
**appartement meublé**  
de 4 à 5 pièces ou petite villa meublée, à proximité de la ville. Confort moderne. 775  
Offres sous P 623 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**CALORIE**  
CHAUFFAGE CENTRAL  
FRIBOURG, Grand'Fontaine, 24 A  
TÉLÉPHONE 1,44  
L'administration soussignée vendra aux enchères, mardi 6 février, à 10 heures du matin, au Dépôt de remotes, à Berne  
un certain nombre  
**de chevaux réformés de cavalerie**  
Les prix se paient comptant. P 743 Y 770  
Dépôt fédéral de remotes de cavalerie, BERNE.

**EN CAS DE DÉCÈS**  
s'adresser-vous aux  
**Pompes funèbres générales**  
Hessammüller, Genton, Chevallaz (S. A.)  
**Béat GORBOUD**, représentant  
Fribourg  
Magasin et bureaux: rue de Lausanne, 66  
Fabrique spéciale de **CERQUEILS** Grand choix de **COURONNES**  
Téléphone  
Siège social: L. USANNE

**Déchets indust. tel. FRIBOURG**  
Monsieur. Tél. 549  
demande pour tout de suite  
**commis de bureau**

**JEUNE HOMME**  
suisse allemand, parfait sténographe pour les dactylogues, bon en tout art des affaires, bar au, d'extra diction et service de paiement, d'anglais, d'allemand, d'italien, d'espagnol, pour le 1<sup>er</sup> février, de l'École commerciale. 771  
S'adresser au Rév. Curé catholique de Soleure

**18 FRANCS**  
seulement coûte la  
**MONTRE MUSSETTE**  
5 ans de garantie  
8 jours à l'essai  
Ancore 8 rubis  
forte boîte  
nickelée  
extra blanc  
Acompte  
Fr. 6.-  
Par mois:  
Fr. 2.-  
Vendue  
comptant  
Fr. 16.-  
D. maillet  
v. v. l.  
catalogue  
Illustré  
gratis et  
franco aux  
fabricants:  
**GUY-ROBERT & Co**  
« Fabrique Musette »  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Maison exist. fondée en 1871  
**Vente juridique**  
Le mardi 6 février, à 11 h. du m. à l'Office des enchères, au Palais de Justice, à Fribourg, il sera vendu aux enchères publiques, à l'Hôtel-de-Ville, à Roumoules, trois machines de forge, soit: 1 étampage poinçonneuse, une refouleuse et une cintrante. Ces machines sont en bon état. Remont, le 2 février 1917.  
Le préposé: Alex. Ayrer.

**COQUELINE**  
Lapp  
Sirop contre la coqueluche  
Meilleur remède contre la toux, l'enrouement, les maladies de la gorge, etc., pour enfants et adultes.  
Le flacon, 1 fr. 50  
En vente dans toutes les meilleures pharmacies. H 618 F 776  
Dépôt général: Pharmacie LAPP Fribourg

**AVIS**  
En suite de l'augmentation de prix du cuir de 80 à 100 % ainsi que des autres fournitures de 100 à 300 %, depuis le début de la guerre, la Société des maîtres cordonniers du canton de Fribourg se voit dans la nécessité d'élever de 40 % les prix des réparations. P 631 F 779  
Un tarif sera affiché dans chaque atelier et magasin.  
Le Comité de la Société des maîtres cordonniers du canton de Fribourg.

**LES VÉRITABLES PASTILLES**  
**MOUSSE D'ISLANDE**  
guérissent radicalement tous  
Rhumes, toux, enrouements et bronchites  
En vente chez MM. Boeschung, rue des Bouchers; Lapp, pharmacien; Eigenmann-Chatton, denrées coloniales; Bourgnéchi & Goltrau, pharmaciens. 693  
**Louis BINZ**, confiseur  
Stalden, 133, et succursale Neuveville, 88  
Téléphone 4.63